

Séance du 4 mai 2018

Présents	GIRAUD Marc : Maire BONHOMME Virginie, BOUCHET Michel, BRUN Jocelyne, CHANAL Fernand, EXBRAYAT Aurélie, FILHOL Dominique, LAGER Joëlle, LAMADON Sébastien, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier,
Excusés	ARNAUD Florian, BOYER Véronique, IGLESIAS Carmen, REYMOND Roland

I – Ligne de Trésorerie :

La ligne de trésorerie est renouvelée pour un montant de 150 000 € en attente des subventions dues.

II – Projet de voirie 2018 :

La route communale 433 depuis la RD 43 à Palhaires a été élargie et préparée pour recevoir une couche de grave bitume par la COLAS dont le devis était le plus avantageux.

III – Demande de subvention amendes de police :

La demande de subvention pour la création des deux ralentisseurs à COMBRIOL et l'achat de 2 radars pédagogiques a été envoyée.

IV – Bulletin municipal :

Une société du PUY EN VELAY a fait parvenir un devis pour le bulletin municipal dont les montants s'élèvent à 340€ pour l'impression et 180€ pour la mise en page. Avis favorable.

VI – Association EDV :

Le président de l'Association ELECTRON du VELAY (radio amateur), dont le siège social est sis sur notre commune, sollicite une subvention au département et demande un appui de la commune avec avis favorable. Le but de cette association est de rassembler les radios-amateurs mais aussi assurer diverses missions notamment en cas de catastrophes.

VII – Travaux en cours :

- Les lampadaires prévus ont bien été mis en place sur Montferrat, Condros, Mazeaux
- Parc Antoinette MOULIN : les escaliers ont été réalisés ainsi les travaux de cette esplanade sont finalisés.
- A Fougères la route a été élargie après la destruction, par mesure de sécurité, d'un pan de mur d'une propriété privée, et, en contrepartie, les employés l'ont remonté 2 mètres plus loin.
- Elargissement du chemin de la Huche Plate : les murets ont été arasés les pierres ont été mises sur le chemin pour le rendre plus carrossable.
- Il est envisagé de clôturer par une grille rigide la partie agrandie du cimetière dont le devis s'élève à 630€ HT.
- La cuve de gaz près de la mairie va être enterrée.
- Un jeune sera employé 70 heures pour un travail d'intérêt général sous la responsabilité du tribunal.

VIII – Questions diverses :

- Feux d'artifices : Avis favorable pour le devis présenté par la société ARSOTEC.
- Adressage : l'étude se poursuit. Il est prévu d'une part, 149 panneaux de numéros à apposer sur les maisons, et d'autre part, une soixantaine de panneaux de noms de rue et de lieux-dits. Avant l'apposition de ces panneaux, l'avis des propriétaires sera nécessaire.

PROCHAIN CONSEIL 29 juin 2018